

**RAPPORT DU TRESORIER**  
**EXERCICE 2015**

Chères Consoeurs, Chers Confrères,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport sur les comptes annuels de notre Compagnie relatifs à l'exercice couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015.

Les recommandations de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à la présentation des comptes des Compagnies Régionales ont été suivies. Les règles appliquées résultent, en général, de la loi du 30 avril 1983 et du décret du 29 novembre 1983, adaptés au cas particulier d'un organisme à but non lucratif.

L'exercice 2015 se traduit par une diminution des cotisations nettes de la compagnie. Elles s'élèvent à 1 606 599 Euros contre 1 607 308 Euros pour l'année 2014.

Les charges d'exploitation passent de 2 247 561 Euros à 2 356 176 Euros.

Le résultat d'exploitation de l'exercice est négatif de 75 911 Euros à comparer à celui de 2014 qui était déficitaire de 22 301 Euros.

Le résultat financier est en progression et s'élève à 91 663 Euros contre 64 803 Euros pour 2014.

L'excédent de l'exercice s'élève à 15 752 Euros.

Tels sont les éléments que je souhaitais vous communiquer.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile, recevez, Chères Consœurs, Chers Confrères, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nathalie LUTZ  
Trésorière

